



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-42133>

Département(s) de publication : 31

Annonce n° 25-42133

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-41078

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Toulouse

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21310555400017

Ville : Toulouse

Code postal : 31505

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 31

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : 25V0043PA - Travaux de mise en conformité de l'embarcadère de l'île du Ramier

Code CPV principal - Descripteur principal : 45248400

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation concerne des travaux de mise en conformité pour l'obtention du certification de l'établissement flottant de l'embarcadère de l'île du Ramier. Les travaux consistent à remplacer les éléments jugés non conformes et constituant l'établissement flottant de l'embarcadère de l'île du Ramier, dans le but d'obtenir le certificat conformément au Code des transports de « navigation intérieur et transport fluvial » livre II navigation intérieure. La prestation comprend donc les installations et le repliement de chantier, la fourniture, le transport, de tous les engins, matériels et équipements nécessaires, ainsi que leur mise en oeuvre pour la réalisation complète des travaux de mise en conformité suite à l'expertise, contre-expertise si nécessaire, pour obtenir le certificat d'établissement flottant de l'embarcadère

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Conditions de participation, Au lieu de La visite sera réalisée sur la période du 28 au 30 mai au plus tard. , lire La visite sera réalisée sur la période du 28 au 30 avril au plus tard

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/04/2025